Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261116-C2026_274-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
30 OCTOBRE 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 35
Votants : 40
Procuration : 5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Séance du 9 novembre 2026**

L'an deux mille vingt six, le neuf novembre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

**Étaient présents** :
M. Michel GRIGNON, Mme Stéphanie BODIN-LEMOINE, M. Jonathan SEKLI, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yannick NICOLAS, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, M. Pascal GUIBLIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , Mme Marie HAMEL-FAURE , M. Kévin MENANT, Mme Maryse GÉRARD, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN

**Absent(s) ayant donné pouvoir** :
Mme Sophie JUBIN a donné pouvoir à M. Michel GRIGNON
M. Pascal QUIMBRE a donné pouvoir à M. François HERVIEUX
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER a donné pouvoir à Mme Delphine JEANNIN
Mme Colette GORRÉ a donné pouvoir à M. Thierry AUTRAN

**Secrétaire de séance** : M. Stéphane COMBEAU

## N°C2026_274 - DECHETS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025

**Rapporteur :** M. Pascal GUIBLIN, Vice-Président

***Annule et remplace la Délibération C2026_259 visée en Préfecture le 12 novembre 2026.***
***L'erreur matérielle porte sur une erreur de saisie du mandant au nom de M.HERVIEUX Pascal au lieu de M. HERVIEUX François lors de l'enregistrement de la procuration.***

Monsieur Le Vice-Président en charge des Déchets présente les éléments.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2025 doit être validé (décrets n°2000-404 du 11 mai 2000 et n°2015-1827 du 30 décembre 2015).

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20261116-C2026_274-DE

M.Le Vice-Président en charge du service déchets, présentera sous forme condensée les principales données. Le document complet est joint en annexe.

Ce rapport a été présenté aux membres du comité déchets le 14 septembre 2026.

Suite avis favorable du Bureau Communautaire du 29 octobre 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

*- De valider le contenu de ce rapport annuel.*

*Ce rapport devra être communiqué à toutes les communes membres de Questembert Communauté.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 16 novembre 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC



**Patrice LE PENHUIZIC**
**Signature_Actes_1142**
**16 nov. 2026**